

## AIDE - MEMOIRE

des conditions d'admission détaillées au poste vacant

### **d'artisan (m/f) dont l'affectation aura lieu auprès du Théâtre Municipal**

L'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette se propose de recruter un artisan à plein temps pour les besoins du théâtre municipal.

#### **Conditions d'admissibilité :**

- Les postulants doivent remplir les conditions telles que déterminées par la loi du 18 décembre 2009 concernant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- Ils doivent faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- Ils doivent être détenteurs du DAP (anc. CATP) de serrurier.

#### **Le champ d'activité et les tâches du nouveau titulaire sont entre autres définis comme suit :**

- Montage et démontage de décors
- La fabrication et le montage de constructions métalliques divers en acier, inox et aluminium
- Lecture de plans de fabrication
- Assemblage et pose de structures et éléments métalliques, en combinaison avec d'autres matériaux
- Montage et façonnage d'éléments de construction
- Utilisation d'outils électroportatifs et de machines d'atelier
- Transports en général
- Tous les autres tâches en relation avec la scène

#### **Pièces à joindre à la candidature :**

1. Lettre de motivation ;
2. Curriculum vitae détaillé (périodes exactes des occupations professionnelles antérieures) ;
3. Copies des certificats et diplômes d'études ;
4. Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
5. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin No 3).

Les candidatures munies des pièces à l'appui demandées sont à adresser au collège échevinal, b.p. 145, L-4002 Esch-sur-Alzette, pour le **4 décembre 2021 au plus tard**.

**Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.**

### **Le profil souhaité est défini comme suit :**

- Détenir un certificat d'aptitude professionnelle dans le métier du serrurier.
- Détenir une expérience professionnelle dans le domaine de la construction d'armatures ou de garde-corps
- Avoir de l'expérience dans la soudure (MIG/MAG/TIG/ARC), le meulage, l'ébavurage
- Savoir travailler de façon autonome et être capable de s'intégrer dans l'équipe en place
- Etre disposé à travailler selon plan de travail (y compris samedis, dimanches et jours fériés et roulement de services)
- Maîtriser les 3 langues administratives : français et allemand, le luxembourgeois. La maîtrise de l'anglais sera considérée comme un atout.

### **Modalités de recrutement :**

Le recrutement se fait sur base des dossiers de candidatures, d'entretiens et le cas échéant suivant d'autres démarches à définir.

Le nouveau titulaire sera engagé moyennant un contrat de travail à durée indéterminée sous le régime du salarié. La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

### **Examen médical d'embauche :**

Le nouveau titulaire devra se soumettre, avant d'entrer en fonction, à un examen médical d'embauche auprès du médecin du travail compétent. (Application des dispositions de l'article L-326-1 du code de travail).

Les modalités pratiques de l'examen médical leur seront communiquées en temps utile.

### **Conditions de rémunération :**

La rémunération du nouveau titulaire en application de l'article 91 de la convention collective des ouvriers des communes du Sud : Carrière de l'artisan H3 (149 à 281 points indiciaires).

L'indemnité est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions légales afférentes.

L'administration communale soutient l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Lors de la désignation du nouveau titulaire il est tenu compte du plan à l'égalité des chances.

Esch-sur-Alzette, le 18 novembre 2021.

Le collège échevinal.